

LA SEMAINE LYONNAISE.

Samedi 27 Novembre 1819. (N.° 9.)

LITTÉRATURE.

Perkin-Warbec, Roman historique par M.

Dorion. (1)

LUTTER d'intérêt avec l'histoire, n'est plus aujourd'hui chose facile; et toute l'imagination de nos romanciers tenterait vainement de créer des aventures plus extraordinaires, plus invraisemblables même que celles dont nous avons été les acteurs ou les spectateurs, depuis trente ans: l'empire de la force établi dans le siècle des lumières, les peuples opprimés au nom de la liberté, des hommes sortis des plus basses classes de la Société se partageant l'Europe, et traitant d'égal à égal avec les souverains, voilà ce que nos neveux auront peut-être un jour de la peine à se persuader, et ce qui fournira une brillante moisson aux auteurs de romans historiques, s'il en reste toutefois; car, au train dont court le 19.° siècle, la question est plus qu'indécise. M. Dorion n'a point voulu glaner le vaste champ que lui offraient nos annales révolutionnaires, il a mieux aimé aller chercher ses héros dans un autre siècle et sous un autre climat; et en cela, je ne puis que louer sa prudence à cause de certaine loi qui ne permet pas de raconter les hauts faits de nos contemporains, fussent-ils morts et enterrés. *Perkin-Warbec*, le Mathurin Bruneau de l'Angleterre, était fils d'un honnête marchand Juif, de Tournay; ennuyé de fabriquer des draps et se sentant une vocation décidée pour les grandes choses, il imagina de se faire passer un beau jour pour le duc d'York, assassiné dans la tour de Londres, par ordre de Richard III. Plus heureux d'abord que tous les imposteurs qui ont joué des rôles aussi périlleux, *Perkin*, soutenu par la duchesse de Bourgogne qui voulait se venger de Henri VII, parvint à se faire reconnaître par la France pour le fils d'Edouard, à se former un parti considérable en Angleterre, à devenir l'époux d'une princesse Ecossaise, et à faire armer l'Ecossie en sa faveur. Une seule bataille le renvoya auer son drap, et la populace de Londres put l'entendre chaque jour, à l'heure du marché, faire le désaveu public de la noble origine qu'il avait voulu se donner; telle fut la seule punition qu'Henri VII lui imposa. Il est vrai qu'ayant voulu recommencer son rôle de prince, on le fit pendre sans respect pour sa royale alliance; mais aussi, pourquoi était-il né quatre siècles trop tôt?

Pour rendre intéressans des faits qui ne peuvent

(1) 3 vol. in-12, chez Nicolle, libraire, rue de Seine, N.° 12.

actuellement que nous paraître très-ordinaires, il fallait un vrai talent; et si le roman de M. Dorion n'offre point un grand nombre d'incidens imprévus et de catastrophes dramatiques, les caractères y sont en général bien tracés; et il contient un grand nombre de passages remarquables, qui donnent à sa lecture un attrait supérieur à celui des ouvrages de ce genre. Pour donner une idée du style de l'auteur, je me contenterai de faire une seule citation; c'est ainsi qu'il termine le tableau des diverses factions qui déchiraient alors l'Angleterre. « Mais aucuns ne paraissent plus étranges que les hommes restés inébranlables dans le parti de l'honneur et de la religion. Comme leur raison faisait la censure de tant d'extravagances; comme leur caractère demeurait impassible au milieu de cette mobilité d'intrigues et de cette diversité de bassesses, ils étaient seuls en butte à la haine de tous les factieux. On aurait voulu, pour leur nuire, pouvoir déshonorer l'honneur et faire mépriser la vertu. » Ce serait ici le cas de s'écrier: Il n'y a donc rien de nouveau sous le soleil! si l'on n'était tenté de croire que M. Dorion a confondu les époques. S.

BEAUX-ARTS.

Les Journaux de Paris ont parlé des Statues qui ornent l'Hôtel-Dieu de notre ville, ainsi que d'un article de M. Guillot, inséré dans le *Journal de Lyon*.

Voici ce qu'en dit le *Courrier*.

Les statues destinées à orner la façade de l'Hôtel-Dieu de Lyon, sont en place. L'une de ces statues représente la reine Ultrogothe; l'autre, le roi Childerbert, son époux. Celle-ci est, dit M. Guillot, un « mannequin roide et sans noblesse. » Celle d'Ultrogothe, exécutée par M. Charle, annonce plus de talent. Il paraît que les amateurs et les artistes de Lyon sont partagés sur le mérite de M. Charle. M. Guillot entreprend son apologie en termes très-pompeux dans le *Journal de Lyon*: « Charle, dit-il, Charle, reprends courage, et console-toi; Athalie ne fut appréciée que dix ans après la mort de Racine; le Poussin, abreuvé d'outrages, quitta la France, et porta ses talens en Italie; et le Dominiquin, l'immortel auteur de la Communion de St. Jérôme, fut chassé de Naples comme le corrupteur des arts!!! » M. Guillot prétend ensuite que l'Ultrogothe de M. Charle (c'est son premier ouvrage) porte le cachet du génie des Grecs. « Je vais terminer, ajoute M. Guillot, par une vérité qui surprendra bien des gens. » Quelle est donc cette vérité surprenante? la voici: et en effet elle surprendra un peu les admirateurs de Michiel.

Ange, du Puget, du marquis Canova et de M. Bosio : « La statue de la reine Ultrogothe est, SANS EXCEPTION, la plus belle statue qui ait paru depuis les beaux siècles de l'antiquité ; et c'est d'elle, j'ose le dire, que datera la restauration des arts »... M. Guillot nous apprend qu'il fut l'ami de Charle, son compagnon d'étude, qu'il parcourt la même carrière, et que le plus ardent de ses desirs est de marcher son égal... L'égal d'un artiste qu'il met sans façon au-dessus de tous les sculpteurs qui ont illustré la France et l'Italie, depuis la renaissance des Lettres et des Arts !... M. Guillot n'est-il pas ici d'une ingénuité ravissante ?

S C I E N C E S.

Souscription pour une nouvelle Machine hydraulique à vapeur. (1)

L'invention des machines à vapeur, forme une des époques les plus remarquables des annales de l'industrie ; l'emploi de ce moteur puissant ouvre aux hommes une carrière nouvelle, et son influence sur les progrès de la civilisation, est encore loin de pouvoir être appréciée. Des contrées arides rendues fertiles par mille canaux qui se croisent en tous sens ; d'autres sortant du sein des eaux et remplaçant par des récoltes abondantes, les miasmes pestilentiels qui dépeuplent leur voisinage ; voilà les résultats qui désormais pourront être obtenus avec la plus grande facilité.

La Machine hydraulique que nous annonçons ici, paraît réunir au plus haut degré tous les avantages : économie, emploi facile, force immense. Elle convient à tous les établissemens qui consomment de l'eau ; et le prospectus qui se distribue chez M. Chambet, donne à cet égard tous les détails nécessaires. Nous renvoyons nos lecteurs à ce prospectus, certains d'avoir rempli le but d'utilité que nous voulons donner à cette feuille, en signalant au public une découverte du plus grand intérêt.

REVUE THÉÂTRALE.

Je me trouvais l'autre jour au spectacle, placé près d'un jeune homme d'une figure distinguée ; ses manières et son ton me firent penser qu'il était Parisien ; ce dont je n'eus plus lieu de douter, lorsque, m'adressant la parole avec aisance et politesse, il me demanda le nom de l'acteur qui était en scène. Ayant satisfait à sa demande : — je vous remercie, me dit-il, de votre complaisance ; oserais-je espérer qu'elle ne sera pas la dernière ? Arrivé seulement hier de Paris, je viens au Théâtre pour la première fois. Les sujets qui ont paru jusqu'ici me sont inconnus, veuillez, je vous prie, me faire faire connaissance avec eux. — Volontiers, lui dis-je ; je suis prêt à répondre à toutes vos questions. — Quel est, continua mon

(1) On souscrit à Lyon, chez M. Chambet, Libraire, Rue Lafont.

inconnu, cet acteur qui porte la tête si haut, qu'il paraît plutôt fixer les frises que regarder son interlocuteur ? — C'est M. St-Elme, notre premier Rôle depuis deux ans ; il y a quelques années qu'il débuta dans ceux de jeune premier avec un succès mérité ; il les a quittés pour l'emploi qu'il occupe aujourd'hui, et dans lequel très-souvent il est à peine passable : remarquez d'ailleurs, qu'il n'a point assez de noblesse dans le physique, qu'il traîne en mesure son débit d'une manière fatigante, et n'a qu'une chaleur factice, qui semble ne l'animer que par saccade. — Vous avez raison ; mais comment nommez-vous cet élégant marquis ? — Pécrus ; chargé de l'emploi de jeune premier, il s'en acquitte d'une manière satisfaisante ; sa tenue est décente et son organe agréable ; il nous quitte l'année prochaine, et ce n'est pas l'artiste qui doit être le moins regretté. — Eh ! qu'entends-je ? quels sons aigres ! — C'est M. Pollin, notre troisième Rôle : deux qualités, en dépit de l'organe le plus ingrat, lui ont concilié l'indulgence du public ; une mémoire excellente et une mise très-soignée ; pour M. Charles, notre raisonneur que vous voyez à gauche, il néglige on ne peut plus la sienne ; du reste, il a de l'intelligence et de la chaleur, mais son physique, d'un embonpoint excessif, l'éloigne de certains rôles qui exigent de la dignité, et dans lesquels il ne ressemble pas mal à un maître-d'hôtel déguisé, d'autant mieux que son organe est empâté. Eh ! voici M. Dugrenet, le vétérinaire de la troupe. — A peine je l'entends ; que fait-on ici de cet acteur ? — Que voulez-vous, c'est une vieille idole que le temps a dépouillée de ses ornemens, et que l'on conserve encore. — Par égard, ... sans doute. ... L'humanité ! — Que dites-vous là ? Il est fort à son aise. — En ce cas, répliqua vivement mon Parisien, avouez que ce brave homme ferait beaucoup mieux de jouir en paix de son argent et des jours qui lui restent, que de venir, en morcelant les vers de Molière ou de Regnard, ennuyer un parterre complaisant. Si je ne me trompe, ajoute-t-il, la figure et le son de voix nasillard de l'acteur qui sort de ce cabinet, me rappellent d'une manière confuse certain artiste de Feydeau. — Vizzentini, sans doute ? — Précisément. — C'est M. Lavial, financier dans la comédie, et troisième basse-taille dans l'opéra ; jadis il était sous les drapeaux de Mars, maintenant il suit l'étendard de Thalie, et joue avec un naturel qui tient de la bonhomie ; il fait souvent des fautes grossières contre la grammaire et le bon sens, mais avec une telle bonne foi qu'on ne peut qu'en rire ; il ne soigne guère aussi ses costumes, et oublie quelquefois des choses essentielles, dont mal lui prend ; témoins les coups de bâton qu'il reçut dernièrement dans *les Fourberies de Scapin*, faute d'avoir mis dans son paquet de hardes, un coussin dont il a coutume de se servir en pareilles occasions. — Cette livrée m'annonce votre premier comique. — Effectivement, c'est M. Verteuil ; le naturel et une profonde connaissance de la scène, suppléent encore aux moyens que l'âge lui a enlevés. — Où donc est votre père noble ? — M. Durissel, le voici ; on ne peut lui désirer qu'un peu de chaleur, il glace ses rôles. Puissiez-vous ne jamais le voir dans *Agamemnon*. — Comment ! vos acteurs

jouent la tragédie ? — C'est-à-dire qu'ils la parodient ; et si . . . — Pardon . . . Mais quelle est cette femme aux formes athlétiques , et à la démarche plus lourde que noble ? — Vous voyez en elle M.me Léon , premier rôle tragique et comique ; sa déclamation est ampoulée , et sa prononciation souvent vicieuse. Le rôle de *Jeanne-d'Arc* lui a rendu quelque espèce de considération ; mais au demeurant , c'est une actrice toujours médiocre et fréquemment mauvaise ; pour M.lle Fabre , la soubrette qui est auprès d'elle , son jeu est plein de mordant , et sa diction pure. Cette dame d'une figure agréable , est M.lle Chaubert , jeune première , qui n'est pas sans talent , mais qui s'en croit mille fois plus ; puisse-t-elle ne point prendre la fantaisie de s'essayer sur notre scène , dans les premiers rôles , car les ingénuités qu'elle joue avec une expérience consommée , ne vont plus à son physique. — Quelle est cette jeune personne à la voix grêle , et à la physiologie si exigüe ? — C'est M.lle Prestat , seconde et troisième amoureuse dans la comédie , Dugzon et St.-Aubin dans l'opéra ; cette actrice a le rare talent de rendre détestable le plus joli rôle ; prose et chant , elle anéantit tout ; dans sa personne , *Rose* et *Babet* sont bien les plus maussades petites filles que l'on puisse entendre caqueter sur la scène . . . Mais voici le *Michel Morin* de la troupe , M. Martin. Le même soir le voit roi , valet , confident , honnête homme , commissaire , seigneur , usurier , geolier , paysan et général ; sa bonne volonté et sa mémoire suppléent à tout.

L'acteur que vous voyez costumé en *Crispin* , est M. Revelle , le régisseur du théâtre ; comédien consommé , il sait tirer parti du rôle le plus ingrat ; son masque est expressif , et sa mémoire imperturbable ne le trompe jamais . . . Vous paraissent douter de la vérité de mon éloge ? — Franchement , elle me paraît un peu exagérée. — Ce que vous me dites ne me surprend point ; j'avouerai même que le son rauque de sa voix , sa prononciation trainante ne préviennent pas d'abord en sa faveur ; mais bientôt sa verve comique , son jeu à-la-fois original et vrai , effacent aux yeux des amateurs les défauts qu'une critique sévère pourrait lui reprocher. — Joue-t-il également dans l'opéra ? — L'emploi des *Trial* , *Laruelle* , etc ; la manière dont il les joue fait oublier celle dont il les chante , ou plutôt *psalmodie*. Il ne l'ignore point lui-même , et c'est sans doute à cette connaissance et à la pitié qu'elle lui inspire pour nos oreilles , que nous devons le retranchement de certains morceaux de chants qui , d'ailleurs , cesseraient d'en être en passant par son gosier enroué ; c'est ainsi qu'en se donnant un peu moins de peine , il ajoute à nos jouissances. Ici , je fus obligé de quitter le spectacle ; mais ce ne fut pas sans avoir promis à mon Parisien de le revoir le lendemain soir , pour connaître l'impression qu'aurait faite sur lui la représentation de l'opéra qui allait commencer.

M É L A N G E S .

Outre les *Vépres Siciliennes* et l'opéra de la *Clochette* , le Grand-Théâtre prépare le joli Ballet du *Carnaval de Venise*. Voilà , à la fin , du zèle et de

l'activité. M. Charrasson voudrait-il nous faire regretter son administration ?

— Un nouveau journal qui prend le titre pompeux de *Gazette universelle de Lyon*, *Courrier du Midi* à paru cette semaine. Sur le prospectus ampoulé que l'éditeur avait répandu avec profusion. Les uns prétendaient que cette feuille serait rédigée dans un *esprit libéral* , d'autres qu'elle le serait dans un *esprit ministériel* ; les quatre numéros que nous avons sous les yeux , prouvent évidemment que la *Gazette universelle de Lyon* n'a rien à démêler avec aucune espèce d'*esprit* , et que de toutes les couleurs tranchantes , qu'on voulait lui donner , il ne lui restera que celle de *feuille morte*.

— On vient de mettre en vente chez Chambet , libraire , rue Lafont , N.º 2 , la tragédie nouvelle de Louis IX , par M. Ancelot.

— On a répandu ces jours derniers dans nos salons les vers suivans , que nous nous empressons de recueillir.

Avec un pilote si sage
Et de si mauvais matelots,
Le vaisseau fera-t-il naufrage,
Vaincra-t-il les vents et les flots ?
Quant à moi , pour parler sans feindre ;
Je ne sais plus qu'en augurer ,
Les matelots me font tout craindre ,
Le pilote tout espérer.

Aux Redacteurs de la Semaine Lyonnaise.

Ce n'est pas sans étonnement que j'ai lu dans vos derniers numéros les inculpations injurieuses dirigées contre l'épouse du célèbre sculpteur Chinard. Si l'anonyme eût daigné s'instruire des causes et des motifs qui ont retardé la construction du monument funèbre que ce statuaire a commencé dans son jardin , pour couvrir sa dépouille mortelle , il n'aurait pas eu le triste plaisir d'outrager injustement sa veuve. Je ne releverai pas l'indécente proposition de souscrire pour un monument dans une propriété particulière , ni les expressions peu délicates de l'auteur de cet article ; on y sent plus le besoin de médire que le noble élan d'un cœur généreux.

Parent de l'illustre défunt , plus que personne j'honore sa mémoire. J'ai déploré plus d'une fois les obstacles qui s'opposaient momentanément à l'accomplissement d'un devoir religieux. J'ai approuvé , soutenu la répugnance de la veuve , à confier à un ciseau ordinaire les parties les plus importantes qui doivent orner le tombeau de celui qui fut couronné au Capitole. La main de ses élèves peut seule honorer dignement sa cendre ; ils s'empresseront à lui rendre cet hommage , et leur ciseau guidé par la connaissance , fera naître des couronnes de cyprès sur le marbre funèbre de celui dont le plus doux plaisir était d'orner leurs jeunes têtes des palmes académiques. Votre dévoué CHENARD , D. M.

— Notre impartialité nous ayant fait un devoir d'insérer la lettre qui a motivé la réclamation précédente , le même motif nous interdit toute réflexion ultérieure sur cette affaire.

C O U R D' A S S I S S E S .

L'audience de la Cour d'Assises du 25 novembre , a été consacrée à deux affaires ; l'une était relative à des cris séditieux , l'autre à un vol commis à l'aide de fausses clefs.

— Un jeune homme âgé de 23 ans , maçon de profession , nommé Pierre Chevrier , se trouvait à boire avec un militaire de ses amis dans un cabaret à la Croix-Rousse. Ayant l'un et l'autre la tête échauffée par les fumées du vin , ils se prirent de querelle ; le tapage qu'ils faisaient , attira l'attention de la Police. Chevrier , dans un état d'ivresse complète , ne pouvant s'expliquer pourquoi il se voyait en-

tre les mains de la garde, se mit à dire à ceux qui le conduisaient, qu'ils étaient tous des *Royaux*, et lui *Bonapartiste*; il accompagna ces paroles de deux *Vive l'empereur*.

Ayant égard aux circonstances qui ont paru atténuantes sur la déclaration du Jury qui lui a été favorable, il a été mis en liberté. Ce jeune homme, arrêté le 19 septembre, avait déjà passé plus de deux mois dans la prison de *Roanne*.

— Le 25 août dernier, jour de la *St.-Louis*, un vol d'argent et de soie a été commis dans le domicile de *Mlle Robert*, qui habite dans la maison n.º 5 de la rue de la *Cage*, une chambre au cinquième étage sur le derrière.

Il est résulté des débats, que ce vol avait été exécuté l'après-dîné, pendant que cette *Dlle* était aux offices divins à sa paroisse, d'où elle ne sortit qu'à cinq heures et demie. Dès qu'elle rentra chez elle, le désordre de sa garde-robe et de son porte-balance lui firent jeter un cri : *Ah ! je suis volée*. Des voisins accourent; on s'empresse autour d'elle, la police est avertie, mais les recherches sont infructueuses pour découvrir les traces des auteurs du vol; il est seulement constaté que les voleurs n'ont pas pu s'introduire par un grenier auquel on parvient à l'aide d'un escalier de bois, et qui par les toits communique à une mansarde vitrée éclairant la chambre de la *Dlle Robert*; il paraît au contraire plus probable, que l'on n'est entré dans ce domicile qu'à l'aide de fausses clefs. Ce qui le fait présumer quant à présent, c'est que la *Dlle Robert* qui avait fermé la serrure de sa porte à deux tours, n'eût qu'un tour de clef à donner pour l'ouvrir en rentrant chez elle.

Une circonstance aussi extraordinaire que peu commune, vint attirer les regards du Commissaire de police sur *Claudine Vallou* veuve *Morlière*, blanchisseuse peu fortunée, occupant une petite chambre en face de celle de la demoiselle *Robert*. Pour tirer à l'économie, la veuve *Morlière* avait sous-loué une partie de sa chambre à un nommé *Buis*, dresseur de fontures pour les métiers de tulle. Comme il n'y avait qu'une clef pour tous les deux, celui qui sortait le dernier, laissait cette clef chez une voisine, c'était habituellement chez la dame *Durafort*. Le surlendemain du vol, la veuve *Morlière* étant à la platte, *Buis*, resté seul, eut aussi à sortir, il pria la *Dlle Robert* de vouloir bien retirer la clef et la remettre chez la voisine accoutumée; elle y consentit. Mais chemin faisant, l'idée lui prend de regarder cette clef; la ressemblance de conformation avec la sienne la surprit, elle prend un témoin et court à sa porte, l'essai réussit, on reconnaît que cette clef ouvre et ferme facilement la serrure de la *Dlle Robert*! Cette découverte lui paraît un trait de lumière, elle y rattache toutes ses pensées, et ne doute plus que la veuve *Morlière* ne soit l'auteur du vol. Le Commissaire de police est aussitôt informé, et se décide à s'assurer de la personne de la veuve *Morlière*.

La Cour d'Assises étant assemblée, on introduit l'accusée: elle est vêtue de noir, son maintien est décent; onze témoins ont été entendus qui confirment les faits ci-dessus. Mais la déposition de la *Dlle Robert* a changé l'état de l'affaire; elle dépose que, le 25 août, lorsqu'elle remontait à sa chambre, elle rencontra vers le troisième étage, quatre hommes qui descendaient; l'un d'eux s'est fait remarquer à elle, parce qu'il l'a regardée. Interrogée si elle sait quel est cet homme... C'est *Chaudron*... A ce mot, la veuve *Morlière* se lève d'un ton animé, des larmes de joie s'échappent de ses yeux... *J'en ai eu le pressentiment*, du moment que ces misérables ont été amenés dans la prison de *Roanne*... Quelque chose me disait : *Ce sont les voleurs de Mlle Robert*.

M. le Président fait appeler les commissaires de police qui ont procédé à l'arrestation de *Chaudron*: celui-ci est extrait de la prison. — Cet homme, déjà couvert de crimes,

avait 3 ou 4 logemens dans la ville, tous remplis du fruit ép ses vols; il est signalé pour en avoir commis le plus grand nombre à l'aide d'effractions et de fausses clefs. — *Mlle Robert* reconnaît parfaitement l'individu, celui des 4 qui l'avait fixée en descendant son escalier. Parmi les effets saisis chez lui se trouvait la serviette où était enveloppée la soie de *Mlle Robert*; la reconnaissance de cette serviette se fait sous les yeux de MM. les Jurés, par la comparaison avec les pareilles que *Mlle Robert* représente.

Toutefois, cette heureuse découverte ne justifiait pas complètement la veuve *Morlière* du soupçon de complicité: la clé était un témoin muet; une présomption très-grave se tirait de ce que la croisée de la *V.e Morlière* donne en face d'une petite croisée qui éclaire en partie la chambre de la *Dlle Robert*, et que pendant quelques instans de cet après-midi, la *V.e Morlière*, restée seule chez elle à raccommo-der sa robe, près de sa croisée, avait lié conversation avec la *Dlle Flamand* qui occupe une chambre au-dessous de la *Dlle Robert*. Pendant cette conversation, la *Dlle Flamand* et sa compagne la *Dlle Fleurdelys* avaient entendu marcher au-dessus de leurs têtes. Comment se faisait-il que la *V.e Morlière* n'eût pas vu ce qui se passait presque sous ses yeux? toutes ces circonstances fournissaient des charges contre elle.

Après un quart-d'heure de délibération, les Jurés ont repris place. La question principale ayant été décidée négativement à l'unanimité, et celle de complicité, aussi négativement à la grande majorité, la *V.e Morlière* a été mise en liberté, à la satisfaction de tout un auditoire nombreux. Plusieurs négocians distingués par leur probité bien connue, ont fourni des témoignages favorables à la *V.e Morlière* et à la mémoire de son mari, cette démarche faite de leur propre mouvement, et le zèle que *M. Hombron* a mis dans sa défense ont été pour elle une compensation de la rude épreuve qu'elle vient de subir. On a remarqué que cette accusée avait été traitée avec les égards dus au malheureux, par *M. Richard James*, président des Assises.

LYON
1893

Un professeur de mathématiques, membre de plusieurs Académies, arrivant de Paris, désire trouver soit un pensionnat, soit des élèves particuliers, pour donner des leçons. Il peut enseigner toutes les parties des mathématiques avec leur application au commerce et aux sciences Physiques. S'adresser chez *M. Chambat*, libraire, rue Lafont.

AVIS AUX AMATEURS DU CHANT.

MM. SCHIELE, KAPLAN, FELLAUER et WIESER, sont arrivés à Lyon. Généralement connus sous le nom des quatre Chanteurs de Vienne, ces célèbres virtuoses Allemands, qui chantent d'une manière vraiment originale, et sans le secours d'aucun accompagnement, donneront incessamment un concert dans cette ville.

ON S'ABONNE A LYON

Au Bureau du Journal, place St-Jean, N.º 5, au fond de la cour, à droite; chez *M. Barreau*, née *Liébaud*, rue St-Dominique, N.º 15; chez *Chambat*, libraire, rue Lafont, N.º 2; chez *Bohain*, libraire, rue Puits-Gaillot, N.º 7; et pour les Départemens, chez les Directeurs de la poste aux lettres.